

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, VAUTHAY Eliane, ROSSET Erika et Laurence BOINNARD MORALLET.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, MENOUD Florian, ROSSET Mickaël, BAUD Jérôme et VAUTHAY Michael.

Retard :

- Mrs VULLIER Christian et COURRIER Fabien

La séance est ouverte à 19h10. Elle est présidée par Monsieur MORAND Jean-Claude, maire de Seytroux.

Mr le maire présente au conseil municipal le compte rendu du 14 janvier 2026. Le conseil municipal approuve ce compte rendu à l'unanimité.

Mr ROSSET Mickael est nommé secrétaire de la séance.

Ordre du jour :

- Cession fond de commerce 'La Gouille'
- Délibération Budgétaire
- Délibération appel d'offre
- Délibération acquisition terrain 'Le Crêt'
- Délibérations répartition du produit des amendes de police
- Convention HAWKINS Joseph
- Urbanisme
- Questions diverses.

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour trois délibérations : deux relatives au CDAS et une relative à l'acquisition par la commune de la licence IV de Mme Rose DELERCE. Le conseil municipal accepte de rajouter ces trois délibérations à l'ordre du jour.

1. Cession du fonds de commerce « la Gouille »

Emilie MOUTHON a été reçue par la commission le 6 janvier 2026. Mr le maire lit et expose le compte rendu de la commission au conseil municipal. Il en ressort que la candidate expose sa volonté de faire vivre le lieu avec les gens du village. L'espace dédié à la clientèle sera clairement délimité, laissant ainsi un espace dédié au public sur la rive droite du torrent pour la baignade. Mr le maire confirme également la garantie pour l'établissement de bénéficier de la location de la licence de Mme Rose DELERCE. La candidate prendra contact avec les associations afin de travailler en collaboration lors de l'organisation d'événements, notamment pour l'utilisation de toilettes.

Le conseil municipal débat et approuve à l'unanimité la cession du fond de commerce au profit de Mme MOUTHON.

Mr me maire évoque le rachat par la commune de la licence de Mme Rose DELERCE pour l'associer au bâtiment. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de cette licence.

2. Délibération budgétaire

Mr me maire expose la délibération autorisant Mr le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Nomenclature budgétaire M57

Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité la délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement.

3. Délibération appel d'offre

Mr VULLIEZ Christian intègre la séance à 19h46.

Mr le maire expose la délibération et le projet relatif au Jardin de l'Eau à la diversification de l'offre touristique et à la préservation des paysages.

Le conseil municipal délibère et approuve le lancement de l'appel d'offre à l'unanimité.

4. Délibération acquisition terrain 'Le Crêt'

Mr le maire expose la délibération au conseil municipal. Un plan établi par la SEARL Trombert Magretti concernant les terrains concernés est présenté aux élus.

Le conseil municipal délibère et approuve l'acquisition des terrains à l'unanimité.

5. Délibérations répartition du produit des amendes de police

Fabien COURRIER intègre la séance à 19h50.

Mr le maire expose la délibération relative à la demande de subvention au titre du produit des amendes de police « Passerelles ou passage souterrains piétons ». Ce projet est destiné à la sécurisation des piétons au droit du Pont Molliet.

Mr le maire expose la délibération relative à la demande de subvention au titre du produit des amendes de police sur voie départementale en agglomération destinée à la sécurisation des piétons dans le cadre de la traversée du village.

Le conseil municipal délibère et approuve ces 2 demandes de subvention à l'unanimité

6. Délibération demande de subvention dans le cadre du CDAS 2026.

Mr le maire expose la délibération relative au renforcement de la mobilité douce au sein du centre bourg. Ces travaux pourraient bénéficier d'une aide financière dans le cadre du CDAS 2026.

Le conseil municipal délibère et approuve la demande de subvention à l'unanimité.

7. Achat de la scierie de Mr Francis DELERCE et demande de subvention dans le cadre du CDAS 2026

Mr me maire expose la délibération relative à l'achat de la scierie de monsieur Francis DELERCE et la demande de subvention dans le cadre du CDAS 2026.

Le conseil municipal délibère et approuve cet achat à l'unanimité.

8. Convention HAWKINS Joseph

Mr le maire expose la convention relative à la répartition des travaux d'eau et d'assainissement concernant la la propriété de Mr HAWKINS après l'achat de l'ancienne scierie de chez les Meuniers.

Le conseil municipal débat et approuve la convention à l'unanimité.

9. Urbanisme

La commission s'est réunie Le 21 janvier et le 3 février. Elle a étudié 4 Cua, 1 PC modificatif et 1 PC.

10. Questions diverses

Christian VULLIEZ demande un point de situation sur le litige opposant la commune et Mr DESCHARMES.

Mr le maire lit aux conseil municipal Le document « mémoire de défense » rédigé par la protection juridique de l'assurance GROUPAMA. Il synthétise la réglementation d'urbanisme ainsi que l'historique de l'évolution de l'immeuble en question. Les parties restent dans l'attente du jugement.

S'agissant probablement de la dernière réunion du conseil municipal, Mr le maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour avoir consacré pendant 6 ans leurs temps au profit de la commune de Seytroux.

La séance est levée à 20h40.